

Genève Région - Terre Avenir (GRTA), c'est quoi ?

GRTA est la **marque de garantie** de l'agriculture genevoise, créée en 2004 et propriété de l'Etat de Genève. GRTA est le fruit d'un partenariat entre les producteurs et les acteurs de l'agroalimentaire.

Elle **certifie que le produit est issu du terroir genevois** et respecte les normes de qualité, de traçabilité et d'équité.

Elle **est contrôlée** par un organisme indépendant.

GRTA répond aux attentes du consommateur en favorisant les principes de **développement durable**.



GRTA en 4 quatre principes

La qualité:

La marque GRTA garantit des produits frais et de qualité. Des contrôles spécifiques sont effectués tout au long de la chaîne de production.

La traçabilité:

Les produits GRTA sont contrôlés du champ à l'assiette. Les produits sont suivis à chaque étape, depuis la production en passant par la transformation, le conditionnement et la distribution.

La proximité:

L'origine des produits est contrôlée. Les zones de production et de transformation sont le canton de Genève et sa zone franche. Cette proximité permet de réduire l'impact environnemental du transport, pour une agriculture durable.

L'équité :

Les personnes qui travaillent tout au long de la chaîne de production bénéficient des conditions prévues dans les contrats-types et conventions collectives de travail.

Votre restaurant est labellisé GRTA,

**il s'engage à vous proposer
des produits du terroir genevois.**



 www.geneveterroir.ch



Genève Région - Terre Avenir c'est :

Plus de **500** produits du terroir certifiés !

Plus de **340** entreprises certifiées pour la production, transformation et commercialisation des produits GRTA !

